Lettre N°2
annexée au registre d'enquête

enquéte publique PIHEM

LE 19 JANVIER 2021

Madame,Monsieur

Suite à l'enquéte publique concernant la construction d'un poulailler de Mr LEBLOND.

Nous demandons en premier, une haie tout le tour des batiments pour nous protéger du bruit et essayer de garder une vue agréable.

Nous vous signalons que je suis une personne vulnérable avec une maladie chronique respiratoire avec un traitement en permanence et que je me pose des questions par rapport aux rejets d'ammoniac et aux poussiéres et en sus des antécédents familiaux de cancer du sein et des intestins, quelles nombreuses incidences sur ma santé.

Ce monsieur a fait faire un relevé de bruit le 25 mars 2019 sans aucune volaille et les jours EJP terminés,c'est une blague ou quoi.

Nous subissons le bruit infernal lors des jours EJP avec sa sortie qui ce trouve juste à coté de sa grand porte verte avec ces rejets de fumée et d'odeurs de gasoil.

Nous vous signalons de ce fait de nombreux appels de notre part pour lui signaler qu'il était en faute puisque les horaires n'étaient pas toujours respecter,son moteur pouvait fonctionner jusque des 1H00 du matin.

Monsieur ne subit pas ces désagréments puisque qu'il n'habite pas sur le site et qu'il rejette la faute sur EDF c'est trop facile nous aussi on bosse tot.

Nous espérons que l'ancienne installation sera revue pour le bruit et la pollution lors des jours EJP car aucune norme n'est respectée à ce jour.

Nous avons constaté pour l'année 2020-2021 aucune journée EJP cela est trés bizarre,ce monsieur n'essayerait il pas de cacher les abus pour calmer le jeu.En tout cas si prochainement en attente de sa construction chose que l'on a jamais faite si bruit intempestif,nous porterons plainte.

Et derniére chose,déja avec la construction de 4 éoliennes,notre bien va encore dévaluer de qui se moque t-on?Qui va nous payer la perte financiére de notre bien.

MONSIEUR

MADAME NEDONCELLE PHILIPPE

1

Scanné avec CamScanner